



Appel à Projets NUMEV 2021

La demande doit être envoyée avec le sujet « NUMEV-AAP2021-1 » à numev-propositions@umontpellier.fr sous forme d'un fichier unique nommé selon le modèle : AAP2021-1-NOM-DU-PORTEUR.pdf

avant le lundi 17 mai 2021 midi

L'Appel à Projets (AAP) du LabEx NUMEV a pour objectif de promouvoir des projets à fort potentiel en matière de recherche, formation ou valorisation. Conformément aux termes du règlement financier et de son conventionnement, les moyens mis à la disposition du LabEx NUMEV pour cet AAP permettront de :

- cofinancer des **bourses doctorales** – à noter : *compte tenu de la date de fin prévue du projet PIA NUMEV (décembre 2024), les thèses devront démarrer au plus tard avant fin 2021,*
- financer ou cofinancer des **chercheurs invités** (sous forme de missions), des **bourses postdoctorales** ou des **ingénieurs d'études ou de recherche**,
- financer ou cofinancer du **fonctionnement** (matériels et petits équipements < 4000€ HT ; ne prend pas en charge l'achat d'ordinateurs),
- financer ou cofinancer des actions d'**animation scientifique** permettant d'accroître la visibilité internationale du site et/ou favorisant l'émergence de nouvelles collaborations pluridisciplinaires : *e.g.* journée thématique, école internationale, ateliers, échanges scientifiques,
- financer ou cofinancer des actions liées à la **formation** dans le périmètre de NUMEV (*e.g.* mise en place de nouveaux enseignements, séminaires pour les étudiants, projets étudiants transversaux, frais liés à la formation : stages master/ingénieur, missions d'étudiants, fonctionnement). Une part significative des moyens disponibles peut être affectée à des actions de formation ou formation/recherche,
- *obtenir une **labélisation IRT-International Research Team** et un **financement supplémentaire** pour des missions, visites, ou manifestations scientifiques en cas de participation de partenaires étrangers. Les partenaires devront travailler dans les domaines de l'environnement et/ou du vivant (E-V), ou dans les domaines MIPS du projet si des partenaires E-V en font déjà partie, et être fortement impliqués dans le partenariat. Cette labélisation sera attribuée après sélection du projet, suite à l'audition du/de la porteur/se de projet par le CPS au fil de l'eau.*

Dans tous les cas, les demandes devront s'inscrire dans le cadre **d'un partenariat fort avec des acteurs des domaines de l'environnement et/ou du vivant (E-V)**. Les projets de recherche doivent donc mobiliser au moins une unité de recherche membre du LabEx NUMEV (voir page 2), et au moins une équipe/unité E-V (localement ou à l'étranger).

Les projets en lien avec des initiatives MUSE (*e.g.* KIMs "Interdisciplinary Blood Science", "Sea & Coast", "Biomarkers & Therapies", "Data & Life Sciences") et pouvant permettre des actions supplémentaires avec un impact fort sur le développement et le rayonnement de la communauté scientifique montpelliéraine, seront aussi pris en considération.

Les projets soumis doivent s'inscrire dans le nouveau périmètre scientifique du LabEx NUMEV, à savoir :

- A/ Demandes permettant de renforcer les connaissances de cœur de métiers (axes génériques), nécessaires à moyen ou long terme pour traiter des problématiques liées aux domaines E-V. Les quatre **axes** génériques du LabEx NUMEV sont : **(1) Capteurs & Vecteurs, (2) Modélisation, (3) Données, Algorithmes et Calculs, et (4) Modèles Expérimentaux et Mesures.**
- B/ Demandes permettant de renforcer la capacité du site dans des domaines scientifiques ciblés, en lien avec des applications technologiques et sociétales. Les quatre **projets intégrés (PI)** sont : **(1) Assistance au geste chirurgical, (2) Océan et Littoral, (3) Mouvement, et (4) Génomes.**

Plus d'informations sur les axes et PI sont disponibles ici : <https://numev.edu.umontpellier.fr/presentation/>

Les projets devront mettre clairement en avant un ou plusieurs des points suivants, qui constitueront les critères de sélection :

- 1/ avoir un **effet structurant** à l'échelle du site Montpelliérain (**pluri-partenaires**), tout en ciblant les contours scientifiques du LabEx,



- 2/ être intégrés dans un **programme de recherche** d'envergure **qui s'inscrit dans la durée**,
- 3/ favoriser les **liens recherche/formation** et/ou renforcer le **continuum L-M-D** au sein du site,
- 4/ avoir des actions de **formation inter-composantes, inter-niveaux, pluridisciplinaires et pluriannuelles**,
- 5/ avoir un **potentiel de valorisation attesté** par des interactions avec des acteurs industriels et/ou professionnels de l'environnement et/ou de la santé,
- 6/ pour la labélisation IRT : *engager des **partenaires étrangers** sur un projet collaboratif à long terme (avec lettres de soutien de l'institution et du partenaire internationaux principaux), avec des perspectives de structuration internationale (e.g. IRL CNRS, projets européens).*

Calendrier :

Ouverture de l'appel : lundi 15 mars 2021

Date limite dépôt des dossiers : lundi 17 mai 2021 à midi

Sélection des projets par le CPS : mai 2021

Réponse aux porteurs de projets : juin 2021

Note : La direction du LabEx NUMEV invitera les directions des laboratoires et/ou des composantes des porteur.se.s de projet à viser les demandes reçues, après soumission.

Le prochain Appel à Projets NUMEV ouvrira à l'automne 2021.

Pour être éligible, le/la porteur/se de projet doit obligatoirement :

(1) être membre d'un laboratoire partenaire du LabEx NUMEV (EUROMOV, IES, IMAG, L2C, LIRMM, LMGC, MISTEA, équipes INRIA Camin, Graphik, Lemon, Zenith),

(2) ne soumettre qu'une seule demande à cet AAP (y compris aux AAP conjoints NUMEV-SIRIC Montpellier et NUMEV-Cemeb-LabMUSE Chimie).

Deux Appels à Projets conjoints sont également ouverts au sein de cet AAP. Nous vous invitons à consulter <https://numev.edu.umontpellier.fr/accueil/appels-a-projets/> pour plus d'informations :

- **AAP NUMEV-SIRIC Montpellier : NUMEV et sciences du cancer**
- **AAP NUMEV-Cemeb-LabMUSE Chimie : Solutions Biomimétiques et Bioinspirées**

Notes importantes :

Les demandes de recrutement feront l'objet d'une sélection du/de la candidat/e après la sélection du projet. La sélection du projet scientifique est indépendante de la sélection du/de la candidat/e.

Pour les postdoctorants : Le/la porteur/se de projet devra envoyer le dossier de son/sa meilleur/e candidat/e (CV, lettre de motivation, 2 lettres de recommandation maximum, lettre motivée du/de la porteur/se sur ce choix) au CPS pour demande de validation. Si le/la candidat/e est connu/e au moment du dépôt du projet, le CV doit être fourni.

Pour être éligible à un financement du LabEx, **il est très fortement recommandé que les candidat/es soient externes au site de Montpellier avec de préférence une expérience pluridisciplinaire et internationale.**

Pour les doctorants : L'attribution du co-financement pour les projets de thèse sélectionnés interviendra au plus tard avant fin 2021, une fois les deux conditions suivantes réalisées :

- obtention d'un co-financement¹ – **noter que l'Université de Montpellier sera obligatoirement l'employeur ;**
- validation d'un/e candidat/e par le LabEx NUMEV. Le/la porteur/se de projet doit envoyer le dossier de son/sa meilleur/e candidat/e (CV, lettre de motivation, 1 lettre de recommandation, lettre motivée du/de la porteur/se sur ce choix) au CPS pour demande de validation. Si le/la candidat/e est connu/e au moment du dépôt du projet, le CV doit être fourni.

Pour les ingénieurs de recherche ou d'études : Le/la porteur/se de projet devra envoyer le dossier de son/sa meilleur/e candidat/e (CV, lettre de recommandation, lettre motivée du/de la porteur/se sur ce choix) au CPS pour demande de validation. Si le/la candidat/e est connu/e au moment du dépôt du projet, le CV doit être fourni.

¹ Jusqu'à présent les co-financements avec l'Ecole Doctorale I2S ne sont pas permis. En cas de changement, nous informerons la communauté.

Il est fortement recommandé aux porteur.se.s de projets de se rapprocher de la Direction ou des responsables d'axe et/ou PI concernés lors du montage de leur dossier.

La Direction	Andrea PARMEGGIANI andrea.parmeggiani@umontpellier.fr	Emmanuel LE CLÉZIO emmanuel.le-clezio@umontpellier.fr	Nabil ZEMITI cherif-nabil.zemiti@umontpellier.fr
AXE Capteurs & Vecteurs	Jérémie TORRES jeremie.torres@umontpellier.fr	Sébastien DRUON sebastien.druon@umontpellier.fr	
AXE Modélisation	Franck JOURDAN franck.jourdan@umontpellier.fr	John PALMERI john.palmeri@umontpellier.fr	
AXE Données, Algorithmes et calculs	Pascal PONCELET Pascal.poncelet@umontpellier.fr	Nadine HILGERT nadine.hilgert@inra.fr	
AXE Modèles Expérimentaux et Mesures	Christian LIGOURE christian.Ligoure@umontpellier.fr	Benoît CHARLOT benoit.charlot@umontpellier.fr	
PI Assistance au geste chirurgical	Nabil ZEMITI nabil.zemiti@umontpellier.fr	Simon LE FLOC'H simon.le-floch@umontpellier.fr	
PI Océan et Littoral	Serge BERNARD serge.bernard@umontpellier.fr	Pascale FABRE pascale.fabre@umontpellier.fr	
PI Mouvement	Julien LAGARDE julien.lagarde@umontpellier.fr	Sofiane RAMDANI sofiane.ramdani@umontpellier.fr	
PI Génomes	Fabio PARDI fabio.pardi@lirmm.fr	Gilles DIDIER gilles.didier@umontpellier.fr	
Formation	Andrea PARMEGGIANI andrea.parmeggiani@umontpellier.fr	Emmanuel LE CLÉZIO emmanuel.le-clezio@umontpellier.fr	